

rendre compte crée une grave injustice. Certains députés ont en fait des frais considérables nettement justifiables, tandis que d'autres ont des frais réels minimums. Certains députés représentent des circonscriptions si étendues que les frais de transport à eux seuls pourraient épuiser cette indemnité de frais. D'autres, tels ceux qui ont des familles et de jeunes enfants, doivent supporter les frais d'entretien de deux domiciles, alors que d'autres n'ont pas ce problème. Certains députés, et je dois admettre appartenir à ce groupe, ont dépensé des sommes considérables pour maintenir à leurs frais des bureaux dans leurs circonscriptions pour servir leurs commettants. Il en résulte qu'en théorie, l'égalité de traitement, selon lequel les mêmes émoluments et la même indemnité de dépenses sont accordées à tous, cause de graves injustices parmi les députés.

• (4.50 p.m.)

Monsieur l'Orateur, je serais favorable à une augmentation des dépenses comptables qui permettraient à un parlementaire de mieux assurer ses fonctions et de mieux se tenir en relation avec ses électeurs. Mais ce bill ne prévoit rien de tel. Il augmente substantiellement les traitements et les dépenses non comptables, sans reconnaître toutefois le principe de la comptabilité des dépenses. Il y a ici, j'en suis sûr, des députés dont les obligations sont telles qu'ils ont besoin de l'argent que leur procureraient les augmentations proposées, mais le fait est que celles-ci viennent à un moment où l'intérêt public et les exhortations du gouvernement soulignent la nécessité d'imposer des restrictions de salaires et de faire baisser les prix. Je vais poser une question: au nom du ciel, comment pouvons-nous, en tant que représentants élus, attendre que les autres se restreignent si nous ne le faisons pas nous-mêmes? Bref, monsieur l'Orateur, je trouve que cette proposition d'augmentation est tout simplement une erreur. Je sais que certains sont sincèrement d'avis contraire, mais je me sens obligé d'agir conformément à mes opinions et à ma conscience et de me prononcer contre ce bill.

Il y a quelques mois, quand la question a commencé à être débattue en public, j'ai précisé à mes électeurs, et je le ferai encore, que je n'envisage pas au cours de la présente législature, d'accepter de profiter personnellement d'une augmentation de traitement si elle devait être approuvée par le Parlement.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, il se pourrait que je sois le dernier député à prendre la parole et j'ignore si peut-être un accord est intervenu en vue de la clôture de ce débat. Je me bornerai à signaler que j'ai longuement réfléchi à cette question. C'est peut-être pour cette raison que je ne suis pas intervenu plus tôt dans le débat. Lorsque nous évoquons des problèmes qui affectent mes électeurs, je m'efforce de me faire leur interprète à la Chambre. Je le leur dois. Je constate que beaucoup de députés souhaitent que leur traitement soit augmenté. Je n'ai pas l'impression que l'on se rende toujours bien compte de ce qu'est le travail d'un député. Pas plus que je ne suis en mesure de me rendre compte de ce qui se passe réellement dans tel ou tel magasin devant lequel je passe en me promenant dans les rues.

[M. Brewin.]

Tel jour je vois une devanture alléchante et le lendemain j'y aperçois un avis indiquant que ce magasin vient d'être fermé, alors que je me figurais que ce commerce marchait très bien.

Je sais bien que la population fixe d'un œil sévère l'actuel traitement de \$18,000. Voilà ce qu'on nous reproche. Jusqu'à maintenant je me suis prononcé en faveur de hausses de traitement et on me l'a vivement reproché. Je n'en ai pas trop souffert, cependant. Bien sûr, je devrai m'expliquer à la Chambre et peut-être devant mes électeurs à propos de la décision que je vais prendre. Je sais que ma situation est particulière. Il m'a été nécessaire de suppléer à mon revenu à même le produit de ma ferme, lorsqu'elle s'avérait rentable, mais je dois dire qu'elle ne l'est plus depuis trois ou quatre ans. Il est vrai que mes voisins ont subi le même sort par la même occasion. Si je dois tenir compte des besoins de ma famille à élever, je dois aussi songer à mes électeurs et me rappeler qu'un jour, ils pourraient bien me demander de rester chez moi.

Je reconnais que la situation d'un célibataire peut être spéciale car je l'ai été durant 4 ans alors que j'étais député. Je sais combien il était facile pour moi de parcourir ma circonscription lorsque je n'avais pas d'autres obligations. Toutefois, la situation a maintenant changé. Ma circonscription ne ressemble peut-être pas à la plupart des autres. En outre, je sais combien il est difficile de voyager dans ma circonscription tout en conservant une vie familiale quelconque. Je me rends compte que le système actuel devrait être amélioré. Le bill ne propose pas une formule qui nous permettrait de ne plus recourir à la même procédure. Je crois que mes commettants ont une attitude particulière. Dans de nombreuses régions urbaines qui comptent des médecins, des avocats, des hommes d'affaire prospères, il est possible que la population accepte le principe dont s'inspire ce projet de loi. Je dois me rendre dans des villages presque abandonnés.

Ma circonscription a été agrandie au point où il m'est presque impossible de la servir convenablement. Il me reste à visiter bien des Indiens et autres habitants du nord de la région car il est extrêmement difficile de le faire. La région est très étendue. Oui, elle s'est agrandie avec chaque remaniement. Par ailleurs, la population en a diminué parce qu'il n'y a pas d'argent à faire. Je remarquais l'autre jour, dans un journal, que les briqueteurs vont gagner \$6.69 l'heure. Dans les régions où ces salaires ne sont pas rares, la mesure à l'étude est peut-être plus facilement acceptable. Mais ce n'est pas mon cas. En outre, dans une région rurale, il est assez difficile de trouver les fonds pour mener une campagne. J'en ai fait l'expérience et je sais qui paie la note. Croyez-m'en monsieur l'Orateur; j'aurais avantage, sur le plan politique, à approuver le bill car je me vois très bien employer cet argent supplémentaire à mon avantage. Mais il est d'autres considérations importantes.

Avec le genre de revenus dont jouissent les gens de ma région, il est fort probable, s'ils viennent me voir, que ce serait plutôt pour me taper que pour m'aider bénévolement. Divisez mon augmentation par le nombre d'habitants de la circonscription et voyez vous-même le résultat. Mon expérience en tant que député m'a appris que j'ai pour rôle, à la Chambre, de veiller au bien-être de